

ETE 2010

Informations relatives à l'inscription de votre enfant

Vous pouvez inscrire votre enfants du lundi au vendredi,
De 10 h 00 à 11 h 30, et de 14 h 00 à 18 h 30.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

Pour inscrire votre enfant, vous devez remplir

- le dossier d'inscription (si votre enfant n'a pas fréquenté le Centre de loisirs de la MJC d'Evian depuis septembre 2009).
- la fiche d'inscription.

CAF :

Les personnes possédant des bons de la CAF devront les rapporter avec le dossier.

CENTRE DE LOISIRS :

Les personnes habitant EVIAN et NEUVECELLE devront fournir un justificatif du domicile habituel de l'enfant (facture EDF, facture téléphone, etc ...).

ETE A LA CARTE :

Les personnes habitant EVIAN, NEUVECELLE, MAXILLY, ST GINGOLPH et BERNEX devront fournir un justificatif de domicile de l'enfant (facture EDF, facture téléphone, etc ...).

	Centre de Loisirs	Eté à la carte
Agés des enfants	De 4 à 13 ans	De 10 à 16 ans
Horaires d'accueil	Accueil du matin de 7h30 à 9h30. Accueil du soir de 17h00 à 18h00.	Accueil de 13 h 30 à 17 h 30. avec un accueil à la journée une fois par semaine de 9 h 30 à 17 h 30.
	Veillez à bien respecter scrupuleusement ces horaires d'accueil.	

Dans l'intérêt des enfants, il est impératif de respecter les périodes d'accueil afin de ne pas perturber un groupe en activité et/ou de priver l'enfant d'une éventuelle sortie.

Un enfant qui arriverait en retard le jour d'une sortie, ne pourra pas être pris en charge, faute d'animateur présent sur la structure.

Merci de remplir le document "Autorisation de sortie du Territoire" afin que votre enfant puisse participer aux sorties prévues en Suisse.

Dans le cas contraire, votre enfant ne pourra en aucun cas participer aux sorties.

Sortie anticipée du soir	A titre exceptionnel , les enfants peuvent quitter la MJC d'Evian avant l'heure officielle du départ. Pour cela, les parents doivent remplir et signer le document prévu à cet effet : autorisation de départ anticipé disponible à l'accueil.	
Sortie seule de l'enfant	Il est possible pour les enfants de partir seul, dès 7 ans, uniquement si les parents ont rempli le document prévu à cet effet.	
Sortie avec personnes habilitées	En dehors du responsable légal de l'enfant, les personnes majeures autorisées à venir chercher l'enfant au Centre de Loisirs, devront être signalées sur le document figurant dans le dossier d'inscription.	
Repas	Les repas et pique-niques sont fournis par la MJC d'Evian.	Le repas/pique-nique hebdomadaire est fourni par la MJC d'Evian.
Petit-déjeuner	Chaque matin, un petit-déjeuner est proposé aux enfants qui le souhaitent.	
Goûter	Chaque jour, un goûter varié est offert aux enfants.	
Activités nautiques	<p>Activité Nautique (piscine, voile, kayak...) : <i>1 petit sac contenant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 maillot de bain (short de bain interdit pour la piscine) • 1 serviette, • 1 tube de crème solaire, • des brassards pour les moins de 6 ans. <p>Voile et Canoë-kayak :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 t-shirt, • 1 short, • 1 casquette, • 1 coupe vent, • 1 paire de chaussures allant dans l'eau. 	
Activités sportives	<p>Pour toutes les activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • prévoir des baskets, • des vêtements amples. 	
Matériel à fournir	<p>Pour tous les jours, et quelque soit l'activité prévoir : <i>un sac à dos contenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 casquette, • 1 gourde, • de la crème solaire. <p>Suivant les conditions météorologiques prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 coupe-vent, • 1 pull. 	
Effets personnels	Il est conseillé aux parents de marquer le nom de l'enfant sur l'ensemble des vêtements. Nous demandons aux parents de ne pas laisser les enfants amener des objets de valeur.	